

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR ASSURER UN ENSEIGNEMENT A UT3

### ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Document à retourner entièrement complété et signé par courriel à : [inspe.smp@univ-tlse2.fr](mailto:inspe.smp@univ-tlse2.fr).

Le SMP transmettra ce document, pour avis au responsable du groupe du Conseil Interdisciplinaire (CID) de rattachement du demandeur, puis pour autorisation à la directrice de l'INSPÉ. Après retour signé, le SMP vous adressera une copie de cette demande.

Nom :	Prénom :	Groupe CID :
N° INSEE :	Date de naissance :	
Corps :	Service statutaire annuel attendu :	HTD

#### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT

Composante / Institut :

Formation concernée :

Département :

Libellé exact de la formation :

Niveau (licence / master) :

Responsable(s) de la formation :

Nombre d'heures prévisionnelles (en HTD) demandées au formateur INSPÉ : HTD

Signature de l'intéressé-e	Avis et signature du bureau du CID
<p>A _____, le _____</p> <p style="text-align: center; color: gray; font-size: small;">Insérez votre signature numérisée avec la fonction "Remplir et signer" d'Adobe Acrobat Reader</p>	<p>A _____, le _____</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p>Nom du responsable :</p>

Visa de la directrice adjointe aux moyens pédagogiques et au budget	Autorisation et signature de la directrice de l'INSPÉ
<p>A _____, le _____</p> <p style="text-align: center;">Françoise LARRE</p>	<p>A _____, le _____</p> <p><input type="checkbox"/> Accordée</p> <p><input type="checkbox"/> Refusée</p> <p style="text-align: center;">Nadine JESSEL</p>

Sous réserve d'un service compatible avec les conditions fixées par le CA de l'Université Jean Jaurès - service statutaire + heures complémentaires autorisées (cf quotité maximale sur Saghe). Dans le cas d'un service prévisionnel dépassant le cadre indiqué ci-dessus, il est rappelé qu'une autorisation préalable du président est nécessaire (imprimé "demande d'autorisation de dépassement" à envoyer au SMP).